



Collège Alphonse Karr
1 rue Pasteur – 41170 Mondoubleau
Vie Scolaire

CHARTRE DE BONNE CONDUITE – VIE SCOLAIRE

Cette charte rappelle les règles essentielles permettant d'assurer un climat scolaire serein, respectueux et propice aux apprentissages.

1. Respect des personnes

- 1 Adopter un comportement respectueux envers les élèves et les adultes de l'établissement.
- 2 Utiliser un langage approprié et poli.
- 3 Refuser toute forme de violence physique, verbale ou morale.
- 4 Respecter les différences et lutter contre toute forme de discrimination ou de harcèlement.

2. Respect des règles de vie scolaire

- 1 Se présenter avec son matériel et son carnet de correspondance.
- 2 Respecter les horaires et être ponctuel.
- 3 Suivre les consignes données par les personnels de l'établissement.
- 4 Circuler calmement dans les couloirs et les espaces communs.

3. Respect du matériel et des locaux

- 1 Prendre soin du matériel mis à disposition.
- 2 Maintenir la propreté des salles, de la cour et des espaces communs.
- 3 Signaler toute dégradation ou problème constaté.

4. Attitude et engagement de l'élève

- 1 Participer positivement à la vie de l'établissement.
- 2 Adopter une attitude favorisant le travail et la concentration.
- 3 Accepter les remarques et les sanctions éducatives lorsque cela est nécessaire.
- 4 Représenter l'établissement avec respect lors des sorties et activités extérieures.